



AAMP - AGENCE DES AIRES MARINES
PROTÉGÉES
Olivier LAROUSSINIE
42 bis quai de la Douane - BP 42932
29229 BREST Cedex 2
France

STC-CP2009-1-Ap-794777

Date : 12 - 01 - 2010

Objet: Notification de décision du Comité de Suivi concernant les résultats du second appel à projets 2009.

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité de Suivi du programme de Coopération Transnationale Espace Atlantique 2007-2013, lors de sa réunion de Saint Jacques de Compostelle des 23 et 24 novembre 2009, a statué sur la décision finale concernant la sélection des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets 2009. Le projet N° 2009-1/143 «MAIA - Marine protected areas in the Atlantic Arc», a été approuvé.

Par cette décision, le Comité de Suivi attribue au projet dont vous êtes le Bénéficiaire Principal (Chef de File) un cofinancement maximum de 1 971 192.82€, représentant un taux de cofinancement de 65.00% du coût total éligible du projet s'élevant à 3 032 604.35€.

Je vous prie de bien vouloir communiquer cette information aux partenaires du projet.

Par ailleurs, durant le processus de contractualisation, les ajustements suivants devront être effectués :

- Besoin de préciser et expliquer s'il existe des dépenses communes de coordination et comment cela est organisé.

Afin de mettre en œuvre la phase de contractualisation, vous devrez, via la section "2^{ème} Appel à projets 2009" / "Contractualisation" du site Web du programme, préparer et soumettre les copies numérisées des documents suivants:

- L'Accord de Partenariat transnational dûment signé par tous les partenaires du projet;
- Les documents justificatifs de la mise à disposition effective des cofinancements nationaux (voir la section 2.1.4 « Documents justificatifs de la disponibilité effective des contreparties nationales » du Manuel d'instruction pour la phase de contractualisation);
- Les documents justificatifs concernant la solvabilité du Bénéficiaire Principal (la solvabilité des organismes publics est présumée démontrée) ;
- La fiche d'identification bancaire du compte du Bénéficiaire Principal;
- La fiche de description du référent / correspondant en charge la gestion du domaine de projet sur le site Web du programme.

La proposition de contrat de subvention, le modèle d'Accord de Partenariat, les autres modèles de documents sont disponibles dans la section "2^{ème} Appel à projets 2009" / "Contractualisation (JTS Docs)" du site Web du programme. Comme indiqué dans la candidature, les documents formels vous sont envoyés en Français.

Ils peuvent vous être fournis, pour information, dans une autre des autres langues officielles du programme si vous le souhaitez.

Par ailleurs, un **manuel d'instructions** vous est également fourni pour vous guider dans le processus de contractualisation.

Il vous est demandé de lire attentivement les termes de la proposition de contrat et de procéder à la sensibilisation des membres du partenariat sur le respect des obligations contractuelles, des réglementations communautaires et nationales, notamment en matière d'aide d'état, de passation de marchés publics, de règles environnementales, d'égalité des chances et de non discrimination.

Si vous acceptez la proposition de contrat de subvention, vous devrez fournir les documents demandés sous format numériques dans un champ spécifique dans la section "2^{ème} Appel à projets 2009" / "Contractualisation" du site Web du programme. Si vous le refusez, nous vous prions de bien vouloir nous indiquer par courrier électronique les raisons de cette décision.

Une fois coché le champ d'acceptation de la proposition de contrat de subvention sur le site web, un formulaire en ligne sera mis à votre disposition et vous permettra de déposer les versions numériques de la documentation nécessaire à la préparation du contrat de subvention.

Après validation, par le Secrétariat Technique Conjoint, de l'ensemble des documents numérisés déposées sur le site, le contrat de subvention peut être signé. Vous devrez nous faire parvenir, par courrier, les trois exemplaires originaux du contrat de subvention dûment signés dont un vous sera retourné après signature de l'Autorité de Gestion. L'ensemble du processus de contractualisation devra être conclu au plus tard pour le **8 mars 2010**.

Une fois le contrat signé, le Secrétariat Technique Conjoint organisera dans les semaines suivantes une session d'information sur le processus de mise en œuvre et d'accompagnement du projet.

Tous les éclaircissements nécessaires peuvent vous être fournis par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante: atlantico.stc@ccdr-n.pt.



ATLANTIC AREA Transnational Programme
ESPACIO ATLÁNTICO Programa Transnacional
ESPACE ATLANTIQUE Programme Transnational
ESPAÇO ATLÂNTICO Programa Transnacional

INVESTIR DANS NOTRE FUTUR
COMMUN



European Union

European Regional
Development Fund

Je vous remercie de l'implication dont vous avez fait preuve durant la préparation de ce projet, qui, j'en suis certain, se révélera crucial pour l'approfondissement de la coopération au sein de la région atlantique et apportera une contribution significative au développement de l'esprit communautaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur mes meilleures salutations.

Pour l'Autorité de Gestion

[Signature]
A VICE-PRESIDENTE DA ACDR-N

Ana Teresa Lehmann

(Ana Teresa Lehmann)